



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Paris, le 14 septembre 2022

FRANCE 2030 | STRATÉGIE D'ACCÉLÉRATION « SANTE NUMERIQUE » : OUVERTURE DE L'APPEL À PROJETS DATA CHALLENGES EN SANTÉ

OUVERTURE D'UN NOUVEL APPEL À PROJETS DATA CHALLENGES

Dans le cadre de France 2030 et plus précisément de la Stratégie d'Accélération du Numérique en Santé, la Délégation ministérielle au Numérique en Santé, le Secrétariat général pour l'investissement, en charge de France 2030, et le Health Data Hub lancent l'appel à projets (AAP) Data Challenges.

Depuis sa création, le Health Data Hub est investi dans l'organisation de projets de Data Challenges et contribue ainsi à favoriser le développement de solutions innovantes. En effet, les Data Challenges sont des compétitions en science des données qui visent à adresser des problématiques médicales précises à l'aide de l'analyse des données mises à disposition.

Opéré pour le compte de l'Etat par Bpifrance, **ce nouvel AAP s'adresse aux sociétés savantes, aux établissements de santé ou aux groupements de coopération sanitaire qui souhaitent mettre en place des data challenges en santé de grande envergure sur le thème de l'intelligence artificielle (IA) et de la santé.**

Toutes les informations sur l'appel à projets sont disponibles sur le lien suivant :

<https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appel-a-projets-data-challenges-en-sante>

Le lancement de ce nouvel AAP a été annoncé le 24 Mai 2022 à l'occasion de l'événement "Les Data Challenges au service de la santé" qui a eu lieu à ParisSanté Campus.

Lien vers les replays de l'événement : <https://www.health-data-hub.fr/nos-data-challenges-en-2022>.

ORGANISATION DE COMPÉTITIONS EN SCIENCES DES DONNÉES FAVORISANT L'ÉMERGENCE DE SOLUTIONS NUMÉRIQUES INNOVANTES RÉPONDANT À DES PROBLÉMATIQUES MÉDICALES PRÉCISES

Depuis 2020, le Health Data Hub établit des partenariats avec des acteurs du monde médical pour organiser des Data Challenges en santé. En 2020, un premier Data Challenge portant sur la détection des lésions du col de l'utérus a été organisé avec la Société Française de Pathologie. Suite au succès de ce premier challenge, le Health Data Hub a renouvelé et multiplié l'opération en lançant au printemps 2021 un appel à manifestation d'intérêt destiné aux acteurs du monde médical souhaitant organiser un Data Challenge sur une thématique médicale de leur choix. Six projets ont été sélectionnés à l'occasion de cet AMI et sont en cours d'organisation. Les Data Challenges rencontrent un intérêt grandissant, aussi bien

auprès des structures désireuses d'en organiser, qu'auprès des potentiels compétiteurs prêts à relever les défis posés par les experts médicaux.

Les Data Challenges contribuent à l'innovation ouverte au travers des compétitions organisées et du partage de la connaissance qui en découle. Grâce à France 2030, la Délégation ministérielle au Numérique en Santé, Bpifrance et le Health Data Hub poursuivent ainsi la démarche en lançant un nouvel AAP afin d'établir des partenariats avec des acteurs médicaux désireux d'organiser une compétition Data Challenges.

UN ACCOMPAGNEMENT ORGANISATIONNEL ET FINANCIER DANS LE CADRE DE FRANCE 2030

Ces projets innovants mettant l'intelligence artificielle au service de la santé pourront bénéficier d'un soutien financier d'un montant maximum de 200 000 euros de France 2030, et de l'accompagnement du Health Data Hub pendant toute la durée de l'organisation du projet.

Le Health Data Hub apportera une aide organisationnelle, juridique, technique et logistique dans les différentes étapes de la mise en place de la compétition.

L'accompagnement organisationnel et le soutien financier dont bénéficieront les lauréats à l'AAP seront de réels atouts pour la réussite des projets.

Contacts presse :

Health Data Hub :

presse@health-data-hub.fr

Nicolas Bellière 06 95 66 26 52

Coordinateur interministériel de la stratégie d'accélération santé numérique

france-relance@sante.gouv.fr

Coordinateur interministériel de la stratégie d'accélération santé numérique

france-relance@sante.gouv.fr

Secrétariat général pour l'investissement :

presse.sgpi@pm.gouv.fr - 01 42 75 64 58

Bpifrance

nathalie.police@bpifrance.fr – 01 41 79 95 26

juliette.fontanillas@bpifrance.fr – 06 72 76 08 09

À propos de France 2030

Le plan d'investissement France 2030

- **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clés de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en

leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.

- **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance, et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).

Plus d'informations sur : <https://www.gouvernement.fr/france-2030> | @SPGI_avenir

